

# LE ROLE DES AUTORITES LOCALES ET REGIONALES DANS L'AGENDA DE DEVELOPPEMENT POST-2015 DES NATIONS UNIES, préparer le chemin vers Habitat III

*Résumé du document préparé par David Satterthwaite, Sheridan Bartlett, Yves Cabannes et Donald Brown. CGLU remercie tout particulièrement le « Groupe de travail des Partenaires du Développement sur la Décentralisation et la Gouvernance Locale » (DeLog) pour son soutien à la réalisation de ce document.*

## Contexte

A la suite des intenses débats sur les résultats des Objectifs du Millénaire pour le Développement et sur un nouvel Agenda du Développement Durable (à Rio+20), la communauté internationale est maintenant en train de redéfinir l'agenda général de développement pour les prochaines décennies à travers le processus connu sous le nom le « processus Post-2015 ».

Cet agenda étant étroitement lié au travail et aux responsabilités quotidiennes des autorités locales et régionales, CGLU suit de près les discussions et essaie d'influencer les débats en cours. S'appuyant sur les leçons tirées de la mise en œuvre des OMD, tous les acteurs du développement avancent des priorités et esquissent des feuilles de route à suivre. Les autorités locales et régionales devront être au cœur de cet agenda si l'on veut que les OMD et les objectifs postérieurs soient atteints.

Ce document a été conçu comme une première contribution pour encourager le débat entre les membres de CGLU afin de développer une position commune en vue de l'Agenda de Développement Post-2015. Un groupe de travail, composé de maires et de présidents régionaux, et appuyé par un groupe d'experts et de partenaires, sera mandaté par le Conseil Mondial à Dakar pour continuer à développer et préciser notre position commune. Ce groupe de travail recueillera les points de vue des autorités locales et régionales et complétera cette première note en apportant d'autres contributions sur : le développement urbain durable, les Droits de l'homme, et notamment sur les droits à la ville, le rôle des femmes, les jeunes, entre autres thèmes.

Nous vous invitons à participer à ce processus de réflexion commune.

## **Le rôle des autorités locales et régionales dans l'Agenda de développement Post-2015**

Les gouvernements locaux et régionaux ont joué, et continuent de jouer, un rôle important –et souvent essentiel– pour assurer une bonne qualité de vie, car ils sont responsables de la prestation de nombreux services et d'infrastructures. Ils ont également des rôles clés, par exemple, dans la santé, le respect des normes de sécurité dans les bâtiments et dans les entreprises, dans la prévention des risques et, plus généralement, dans l'appui au développement local et dans la construction de sociétés plus inclusives, grâce à la participation des citoyens et de la société civile.

Le rôle des gouvernements locaux et régionaux pour le développement dans les pays à faibles et moyens revenus est reconnu. En effet, leur importance a été mise en exergue au cours des sommets OMD+5, Rio+20, lors de la déclaration de Busan sur l'efficacité de l'aide en 2011 et, plus récemment, dans le Panel de Haut Niveau des Personnalités Eminentes pour l'Agenda Post-2015. Pour autant, ce rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la mise en œuvre des OMD et des Objectifs du Développement Durable au niveau local est rarement reconnu par les gouvernements nationaux et les agences internationales.

## **La nécessité d'une approche plus cohérente au niveau national et au niveau infranational**

Les débats sur l'Agenda Post-2015 sont souvent éloignés des réalités locales. Lorsqu'on parle de « localiser » les OMD, on entend le niveau national et non pas les niveaux local et régional ; lorsqu'on débat sur la bonne gouvernance, on se réfère aux activités des gouvernements nationaux et non pas à la relation vitale entre les citoyens et leurs administrations locales ; lorsqu'on mesure le progrès, on utilise des données représentatives de la moyenne nationale. Et ce sont ces mêmes données qu'on utilise pour démontrer les succès enregistrés. Mais ces informations ne permettent pas d'identifier qui sont ceux qui ont été laissés de côté, ni où ils habitent. Pour aller plus loin, il faut analyser le rôle, les responsabilités et les compétences des gouvernements infranationaux ainsi que l'appui dont ils ont besoin pour remplir leurs compétences.

La plupart des OMD dépend directement ou indirectement de la prestation des services et des infrastructures, par exemple dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau et à l'assainissement, des services d'urgence, de la gestion des déchets, de la protection de l'environnement et de l'égalité de genre. La plupart de ces infrastructures et de ces services dépendent, à un degré plus ou moins important, des gouvernements locaux et régionaux et de leurs capacités à assurer des services de qualité. Tous ces aspects du développement sont locaux dans le sens où ils dépendent des institutions locales (les prestataires de services : gestion des déchets, écoles, centres médicaux, hospitaliers et d'urgence, système de transports publics, commissariats, systèmes de prévention des risques, politiques de réduction de la consommation énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, appui aux petites et moyennes entreprises, etc.). Pour atteindre les plus démunis, il faut des institutions et des actions locales. Lorsque les interventions sont de la responsabilité des ministères nationaux, ou que les infrastructures et services sont pris en charge par l'intermédiaire d'entreprises privées ou d'ONG internationales, leur efficacité dépend généralement du soutien des gouvernements locaux et régionaux, de leur coordination et de leur contrôle sur le terrain.

Dans ces débats sur les problèmes rencontrés pour la réalisation des OMD, le groupe de travail des Nations Unies n'aborde pas spécifiquement le rôle des gouvernements locaux,

ne souligne pas qu'ils sont souvent laissés de côté ou oubliés lors des débats. Cependant, la plupart des faiblesses du processus qui sont décrites par le groupe de travail sont particulièrement liées aux gouvernements locaux, à leur rôle dans ce processus et à l'absence d'attention sur leurs fonctions.

## Réduire la brèche entre le niveau national et le niveau local

Les OMD seront plus à même d'être réalisés si les gouvernements locaux et régionaux ont les moyens et les capacités nécessaires pour assurer leurs responsabilités, et si les citoyens peuvent s'exprimer et demander de comptes, notamment ceux dont les besoins, selon les OMD, n'ont pas été satisfaits. De nombreux gouvernements locaux et régionaux ont été des pionniers et des initiateurs de projets dans le développement d'innovations socialement inclusives, notamment avec la mise en place de budgets participatifs, ainsi que de diverses initiatives en coopération avec des organisations et fédérations urbaines regroupant les populations pauvres. Quand des progrès substantiels ont été ou sont enregistrés sur la plupart des OMD, c'est plus souvent parce que les gouvernements locaux et régionaux assument leurs responsabilités plutôt que du fait de campagnes ou de politiques préparées au niveau national.

Mais, dans les pays à faibles revenus et dans la plupart des pays à revenus moyens, les rôles et responsabilités attribués aux gouvernements locaux et régionaux vont souvent bien au-delà de leurs capacités, car de nombreux processus de décentralisation récents sont incomplets et mal définis. Ceci permet d'expliquer les difficultés de beaucoup de pays à atteindre plusieurs OMD. Être en mesure d'obtenir le meilleur des gouvernements locaux et régionaux est fondamental, non seulement pour les OMD, mais aussi pour la plupart des objectifs et cibles qui sont débattus dans le cadre du processus Post-2015. Les gouvernements locaux et régionaux sont spécifiquement mentionnés dans deux des 20 documents de réflexion préparés par le Groupe de travail des Nations Unies et d'autres parties prenantes sur le processus Post-2015. Une meilleure compréhension du rôle des autorités locales et régionales dans le cadre du système des Nations Unies, des agences officielles qui gèrent l'aide internationale ainsi que des banques de développement serait nécessaire pour reconnaître la contribution de ces gouvernements locaux et être en mesure de les soutenir. Les OMD sont peut-être clairs sur les objectifs qu'ils poursuivent, mais ils ne précisent pas **qui sont les acteurs** qui doivent agir pour atteindre ces objectifs et cibles, ni **comment les appuyer et financer concrètement**. C'est pourquoi les objectifs et cibles post-OMD doivent porter une attention accrue à ces facteurs.

## L'urbanisation de la pauvreté : un défi essentiel pour le nouvel agenda du développement

Le manque d'attention portée aux gouvernements locaux et régionaux se reflète également dans le manque d'intérêt pour la question du développement urbain. Améliorer le futur de plus de la moitié de l'humanité demande une gouvernance locale et régionale de qualité. De nombreux indicateurs et cibles des OMD sont appréhendés pour des contextes ruraux et ils sous-estiment le dénuement qui touche des zones urbaines dont, par exemple, le seuil de pauvreté (1,25 US\$ est trop bas et peu réaliste pour de nombreuses zones urbaines). Les critères utilisés pour définir « l'accès amélioré » à l'eau et à l'assainissement également. Pour de nombreux pays à faibles revenus, la proportion de la population urbaine ayant accès à l'eau et à l'assainissement a décliné depuis 1990.

Il est largement reconnu que les cas de pauvreté les plus graves sont localisés dans les zones rurales, car la moyenne urbaine globale sur le niveau d'éducation, de santé et de pauvreté est supérieure. Pour autant, il y a des preuves évidentes que la pauvreté, la faim, les maladies, le manque d'éducation ainsi que les niveaux de violences sont en augmentation dans de nombreuses zones urbaines. Au fur et à mesure que la population urbaine augmente, on observe des retards croissants dans la prestation des services de base, une aggravation des inégalités et des problèmes sociaux ainsi qu'une exposition accrue aux risques de catastrophes. La réussite des OMD pourrait bien devenir plus difficile dans les zones urbaines où l'absence de respect des besoins et des droits élémentaires de plus d'un milliard de citoyens génère de l'insécurité et de l'incertitude sur le futur.<sup>1</sup>

Une partie de l'échec enregistré dans la prise en compte des réalités urbaines est reliée à un manque d'attention plus général aux dynamiques démographiques. La seule cible des OMD qui fasse une référence particulière à la situation urbaine est la recherche d'amélioration des conditions de vie d'au moins 100 millions de citoyens des bidonvilles (*slums*) pour 2020. Apparemment, cette cible a été atteinte, vu qu'ONU Habitat indique que plus de 200 millions de citoyens sont sortis des conditions de vie propres aux bidonvilles entre 2000 et 2010, du fait de l'amélioration des conditions de vie dans ces zones<sup>2</sup>. Pour autant, ce succès apparent pourrait surtout être le résultat d'un changement dans les critères de définition des bidonvilles.

Même si la cible concernant l'amélioration significative des conditions de vie d'au moins 100 millions de habitants des bidonvilles a été atteinte, elle échoue à compenser l'augmentation de la population visée. L'accroissement démographique des bidonvilles a été identifié comme un obstacle à la réussite des OMD. Cet obstacle continuera à entraver le processus de progrès s'il n'est pas correctement pris en compte. Cette problématique prend tout son sens, et plus particulièrement pour les gouvernements locaux et régionaux, du fait de leur rôle et de leur pouvoir croissants dans les zones urbaines de nombreux pays. Le fardeau auquel les autorités locales urbaines sont confrontées représente un défi majeur et, d'ores et déjà, les ressources disponibles pour prendre en charge ces problématiques demeurent limitées. Quand les principaux bailleurs de fonds qui travaillent sur l'urbain se sont rencontrés en 2006, ils ont tous relevé que les investissements dans le développement urbain représentait une faible proportion du budget de leurs agences du fait d'arbitrages avec d'autres thématiques concurrentes telles que les questions liées au changement climatique et à l'aide alimentaire.<sup>3</sup>

## **Plus d'appropriation, de transparence et de responsabilité pour soutenir l'agenda de développement Post-2015**

Le succès du processus Post-2015 peut être garanti seulement s'il développe un sens de l'appropriation ainsi que de la transparence et de la responsabilité (*accountability*) à tous les niveaux, international, national et également infranational. Afin d'atteindre ce but, trois préoccupations initiales doivent être soulevées :

- La reconnaissance explicite des autorités locales et régionales comme des acteurs incontournables pour la réalisation de la plupart des Objectif du Millénaire pour le Développement et des Objectifs du Développement Durable ;
- Une plus grande attention portée à la capacité des gouvernements locaux et régionaux à assumer leurs responsabilités dans le cadre de leurs compétences ;
- Une attention renforcée à la capacité des citoyens et de la société civile à exiger la transparence, la reddition des comptes et des résultats de la part des gouvernements locaux.

i) *Reconnaître le rôle de la gouvernance locale* : cela signifie explicitement qu'il faut conceptualiser les termes d' « appropriation » et de « localisation » comme des processus du bas vers le haut (*bottom-up*) qui impliquent les citoyens et leurs administrations les plus proches, ainsi que d'autres acteurs locaux. Cela revient à reconnaître que :

- La planification, le contrôle et le soutien aux gouvernements locaux et régionaux sont primordiaux si l'Agenda Post-2015 projette de porter une plus grande attention aux inégalités croissantes (alors que cela n'a été le cas jusqu'à présent) ;
- Le renforcement des processus participatifs au niveau local est nécessaire pour adapter l'agenda mondial et ses implications nationales vers les niveaux locaux. Le Groupe de travail des Nations Unies reconnaît dans sa note sur la gouvernance que cela est nécessaire pour rendre l'Agenda Post-2015 plus efficace<sup>4</sup>.

ii) *Porter une attention particulière au renforcement de la capacité des gouvernements locaux et régionaux* : réaliser les OMD (ou les cibles liés aux OMD) implique que les gouvernements locaux doivent être aptes à assumer leurs responsabilités. Les analyses sur la décentralisation et la gouvernance locale portent de manière récurrente sur l'écart entre les compétences dévolues aux gouvernements locaux et leurs capacités financières et techniques pour les assumer<sup>5</sup>. Souvent, les responsables politiques et les fonctionnaires locaux n'ont pas les moyens d'intervenir pour répondre aux dysfonctionnements concernant les services et infrastructures, car ils manquent de pouvoirs, de financements et de capacités pour obtenir de nouvelles sources de financement. Il n'y a pas un seul et unique modèle pour améliorer l'efficacité des gouvernements locaux et régionaux, pour autant :

- Une attention sérieuse doit être portée au cadre financier dans lequel les gouvernements locaux fonctionnent. Ainsi, à travers la décentralisation financière et fiscale ou les transferts financiers, il est primordial que les ressources à disposition des gouvernements locaux soient à la hauteur de la décentralisation des compétences. Les agences internationales doivent améliorer les mécanismes de soutiens financiers à la décentralisation orientés directement vers le niveau local ;
- Des efforts importants doivent être effectués pour améliorer la capacité des ressources humaines, techniques et de gestion, en renforçant aussi l'implication des citoyens dans la planification et les processus de prise de décision -avec une attention spéciale pour les plus exclus-;
- Un soutien spécifique aux associations de gouvernements locaux afin d'appuyer un développement plus systématique de politiques de coopération et d'échanges des capacités techniques et de gestion.

iii) *Responsabilité sociale (social accountability)* : au cours de la dernière décennie, il y a eu un accroissement de l'intérêt porté par les agences internationales à la logique selon laquelle la fourniture de services allait s'améliorer si les fournisseurs étaient directement responsables envers leurs « clients »<sup>6</sup>. L'échec d'un gouvernement à agir d'une manière efficace, transparente et équitable est lié aux difficultés rencontrées par les citoyens pour s'exprimer et se faire écouter. Ces déficits ne permettent pas à la société civile locale de contrôler et de demander des comptes au gouvernement local. C'est pourquoi :

- les groupes les plus vulnérables doivent avoir accès à des mécanismes et moyens d'expressions qui doivent aller au-delà du simple vote, pour être en mesure de demander des comptes aux responsables politiques et fonctionnaires locaux. Les organisations collectives représentent souvent la manière la plus efficace pour accroître leur influence ;
- Les partenariats entre les gouvernements locaux et les organisations de la société civile doivent être renforcés pour s'intéresser, au-delà de la prestation des services, aux problèmes structurels fondamentaux du développement, pour surmonter des contraintes qui limitent la possibilité des plus pauvres à s'exprimer et à se faire entendre ;<sup>7</sup>
- L'intérêt des acteurs du développement international sur les questions de responsabilité sociale (*social accountability*) devrait être accompagné d'une plus

grande attention portée aux modalités de soutenir ce partenariat entre société civil et gouvernements locaux dans le cadre des priorités de développement post-2015.

## **Aller plus loin pour en finir avec la pauvreté et se fixer de nouveaux objectifs**

Il est nécessaire de repenser les cibles et objectifs actuels afin d'inclure la gouvernance (locales et nationales) dans le but d'établir un lien entre la lutte contre la pauvreté et les objectifs de développement durable. Les objectifs peuvent être universels mais de nombreuses cibles et la plupart des indicateurs doivent reconnaître les différences existantes entre les différents contextes, national et infranational, ainsi que les différentes réalités urbaines et rurales.

Ci-dessous, figurent quelques points de réflexion qui peuvent alimenter le débat en cours, sous forme de recommandations concrètes de la part des gouvernements locaux et régionaux pour les domaines pris en considération par l'Agenda du Développement Post-2015 :

- ***Réduire les inégalités, construire des villes et territoires socialement inclusifs, réduire les risques :***

La réduction des inégalités requiert un effort croissant en vue d'une fourniture de services de base plus inclusive. Cela impliquera une collaboration plus étroite entre le niveau national et le niveau local, ainsi que des investissements plus importants dans les infrastructures et services qui permettent d'assurer l'accès à : 1) à l'eau potable ; 2) à l'assainissement ; 3) un système de santé ; 4) l'éducation primaire ; et 5) les services d'urgence.

Pour ne laisser personne de côté, il est particulièrement important que des indicateurs spécifiques aux zones urbaines prennent en compte les différents contextes infranationaux et leurs fortes disparités, notamment pour : assurer une amélioration continue des conditions de vie des habitants des taudis (*slums*) grâce à l'accès aux services de base (mentionnés ci-dessus), le droit au logement, à un travail décent et à plus de sécurité.

Les nouveaux objectifs devraient inclure l'élaboration de villes et territoires résilients, pour être en mesure de réduire les risques de catastrophes et les impacts du changement climatique.

En plus des infrastructures et services, une des principales priorités devrait être d'assurer la sécurité alimentaire et des moyens d'existence dignes pour tous.

- ***Inclure de nouveaux objectifs sur la gouvernance et de nouvelles cibles pour les gouvernements infranationaux***

Les cadres de gouvernance, incluant la coordination et l'harmonisation entre les différents niveaux de l'administration, devraient être renforcés.

Les plans de développement, locaux ou régionaux, devraient être appuyés par des stratégies nationales de développement et inclure des cibles spécifiques pour prendre en compte la lutte contre les inégalités ainsi que des actions concrètes pour réduire les risques de catastrophe identifiés et assurer les adaptations nécessaires au changement climatique.

Dans les zones urbaines, il serait particulièrement important d'adopter une approche spécifique pour les groupes marginaux à bas revenus et assurer qu'ils puissent avoir accès à des logements sans augmenter pour autant la population des zones informelles (*slum*). Une plus grande attention doit être apportée au rôle et aux responsabilités des gouvernements locaux dans la prise en compte des OMD et des objectifs et cibles Post-OMD ainsi que dans les systèmes de suivi de ces rôles et responsabilités au niveau local.

Il sera essentiel de renforcer les capacités des gouvernements locaux et régionaux pour s'assurer qu'ils sont en mesure de travailler avec leurs populations et les organisations de la société civile pour relever les défis mentionnés ci-dessus et mettre en œuvre des plans de développement locaux adaptés.

Il sera également essentiel d'assurer des mécanismes et des financements qui permettent d'appuyer les gouvernements locaux et régionaux dans leur engagement à assumer des objectifs et cibles pertinents, afin de s'assurer que des actions concrètes sont prises au niveau local. Cela conduira nécessairement à une discussion élargie sur la question des institutions financières internationales qui peuvent appuyer les gouvernements (à tous les niveaux) qui ont la responsabilité de répondre aux besoins des citoyens et d'assurer la gestion du développement local.

- ***Indicateurs de contrôle***

Il sera nécessaire d'apporter des modifications aux services officiels de recueil de données pour qu'ils puissent servir adéquatement les gouvernements infranationaux (par exemple avec des données qui identifient où les besoins sont concentrés à l'intérieur des juridictions locales) et qu'ils soient en mesure d'assurer un suivi des progrès enregistrés par les gouvernements locaux et régionaux.

Pour ce qui est des objectifs du développement en tant que tels, il sera important de définir un ensemble d'indicateurs qui fasse la distinction entre les contextes très différents de chaque territoire, reflétant les réalités des communautés urbaines et rurales. Il pourrait également être nécessaire de définir des points et grilles de référence et des standards pour mesurer les progrès et assurer une réflexion plus précise sur le bien-être des populations. Cela permettrait d'avoir à disposition une vision plus détaillée des progrès au niveau infranational.

- ***Construire un nouveau partenariat mondial***

Sous la conduite du système des Nations Unies, il sera essentiel d'assurer l'identification, la coordination et le soutien à un large éventail d'acteurs (agences internationales et gouvernements nationaux, mais aussi les gouvernements locaux et régionaux, les organisations de la société civile et les groupes communautaires de base) à différents niveaux afin de garantir les progrès nécessaires en vue d'avancer vers la définition des objectifs du développement post 2015.

Le succès des stratégies alternatives de développement dépend d'une révision fondamentale de ce partenariat mondial et de la création d'un cadre institutionnel et financier qui puisse soutenir les nouveaux objectifs et cibles. Ce nouveau cadre devrait s'appuyer sur une structure de gouvernance mondiale plus forte et plus démocratique qui intègre de nouvelles parties prenantes et qui recouvre des thématiques et réglementations qui n'ont pas été prises en compte jusqu'à présent.

## PROCHAINES ETAPES-

### Calendrier des processus de l'Agenda du Développement Post-2015 et d'Habitat III

Juin 2012 – Mai 2013	<b>Consultations thématiques et pays</b>
Décembre 4- 6, 2012	<b>Conseil Mondial de CGLU &amp; Africities – Dakar, Sénégal</b> Constitution du groupe de travail de CGLU sur l'Agenda Post-2015
Janvier 20, 2013 (à confirmer)	<b>3<sup>ième</sup> réunion du Panel de Haut Niveau Post-2015, - Monrovia, Liberia</b>
Février - Mars, 2013 (à confirmer)	2 <sup>nde</sup> réunion du groupe de travail pour la Position des Gouvernements Locaux et Régionaux sur l'Agenda du Développement Post-2015
Mars, 2013	<b>4<sup>ième</sup> réunion du Panel de Haut Niveau Post-2015, Indonésie</b>
Mai 13-17, 2013 (à confirmer)	Bureau exécutif de CGLU – Lyon, France 3 <sup>ième</sup> réunion du groupe de travail pour la Position des Gouvernements Locaux et Régionaux sur l'Agenda du Développement Post-2015
Mai 31, 2013	<b>Rapport du Panel de Haut Niveau Post-2015 remis au Secrétaire Général – New York, USA</b>
Septembre 2013	<b>Sommet de Révision des Objectifs de Développement du Millénaire</b>
1-4 Octobre 2013	<b>4<sup>ième</sup> Sommet Mondial des Responsables locaux et régionaux – Congrès Mondial de CGLU 2013 - Rabat, Maroc</b> « Imaginer la société, construire la démocratie », Organisé par CGLU et accueilli par la ville de Rabat, Gouvernement du Maroc
Second Semestre 2014	<b>VII Forum Urbain Mondial (Medellin, Colombie)</b>
Septembre 2015	<b>Sommet de Haut Niveau du Millénaire</b>
2016	<b>Conférence Habitat III – 2<sup>ème</sup> Assemblée Mondiale des Gouvernements Locaux et Régionaux</b>

<sup>1</sup> Urban Management Programme (2004) *Urban Millennium Partnership: Localizing MDGs*, UMP, UN Habitat

<sup>2</sup> UN-Habitat (2010), *State of the World's Cities 2010/11: Cities for All: Bridging the Urban Divide*, Earthscan Publications, London, 240 pages.

<sup>3</sup> Stren, Richard (2012) *Donor Assistance and Urban Service Delivery in Africa*, Working Paper No. 2012/49, UNU-WIDER

<sup>4</sup> UNDESA, UNDP, UNESCO (2012) *Governance and development: Thematic think piece*, UN System Task Force on the post 2015 UN Development Agenda, page 3

<sup>5</sup> UCLG (2008), 1<sup>st</sup> Global Report on Decentralization and Local Democracy, The World Bank, Washington DC; UCLG (2011); 2<sup>nd</sup> Global Report on Decentralization and Local Democracy, Edward Elgar Publishing Ltd, Cheltenham (UK) & Northampton (USA), ; Shah, Anwar (ed) (2006) *Local Governance in Developing Countries*, Public Sector Governance and Accountability Series, The World Bank, Washington DC; Development Partners Working Group on Decentralization and Local Governance – DeLoG (2011), *Busan and Beyond: Localizing Paris Principles for More Effective Support to Decentralization and Local Government Reforms*, DeLoG Secretariat, Bonn.; Stren 2012

<sup>6</sup> See for instance *World Development Report 2004: Making Services Work for Poor People*, The World Bank and Oxford University Press, Washington D.C.; UNDP (2010), *Fostering Social Accountability: From Principle to Practice*, Guidance Note, United Nations Development Programme, Democratic Governance Group

<sup>7</sup> Satterthwaite, David, Sheela Patel and Diana Mitlin (2011), *Engaging with the urban poor and their organizations for poverty reduction and urban governance*, An issues paper for the United Nations Development Programme.